



## AVIS DE CONCESSION

Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

### **NOM ET ADRESSE**

Commune de Callian – Place de la Mairie – 83440 CALLIAN

Tél. 04 94 39 98 40 – [dgs@callian.fr](mailto:dgs@callian.fr)

### **Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.callian.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

### **COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

### **Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

### **Les candidatures et les offres doivent être envoyées :**

par voie électronique via : <http://www.marches-securises.fr>, envoyés par pli recommandé avec avis de réception ou déposées contre récépissé à la Mairie de CALLIAN aux heures d'ouverture (09 h – 12 h / 14 h – 17 h)

Section II : Objet

### **ÉTENDUE DU MARCHÉ**

Intitulé : CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DE LA CRECHE DE CALLIAN

Numéro de référence : 2018/006

Code CPV: 85312110

Type de marché : **Services**

Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 800 000 euros

Information sur les lots :

Ce marché n'est pas divisé en lots

Lieu principal d'exécution : 83440 - CALLIAN

### **Description des prestations :**

Le délégataire assurera, dans le cadre d'un contrat d'affermage, la gestion et l'exploitation de la crèche de Callian.

Cet établissement d'une capacité de 22 places sera destiné à accueillir des enfants âgés de 3 mois à moins de 4 ans.

Les locaux aménagés à cet effet sont mis à disposition par la commune.

Il est précisé qu'il s'agit d'un renouvellement.

### **Critères d'attribution :**

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans le règlement de consultation.

### **Durée de la concession**

Durée en mois : 60 mois

Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession.

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :

- La lettre de candidature : elle précisera l'identité du candidat et l'objet de sa candidature elle sera signée du dirigeant ou d'une personne habilitée et sera accompagnée des documents l'habilitant à engager la société
- Une attestation sur l'honneur accompagnée de tous les justificatifs permettant de justifier que le candidat ou le membre du groupement n'est pas frappé d'une interdiction de candidater au regard de l'article 39 de l'Ordonnance no 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession
- Un extrait du registre du commerce et des sociétés (K-bis)

### **Capacité économique et financière :**

- Les attestations du candidat justifiant qu'il est en règle envers ses obligations fiscales et sociales
- Les attestations d'assurance du candidat
- Une description détaillée de l'entreprise : actionnaire, moyens financiers, moyens techniques et humains, organisation interne, activités principales et accessoires
- Les bilans et comptes de résultats des 3 dernières années

### **Capacité technique et professionnelle**

Les références du candidat en matière d'exploitation de crèche,

Le candidat présentera, au minimum un tableau de références précisant : le nom de la collectivité, la nature de la convention (marchés ou délégation de service public), le nombre d'entrées, les équipements exploités, le chiffre d'affaires, et toute autre information que le candidat jugera utile. garanties professionnelles, techniques et financières et respect de l'obligation des travailleurs handicapés prévue à l'article L.323.1 du Code du travail, et de son aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

Section IV : Procédure

Date limite de remise des candidatures et de réception des offres :

**JEUDI 18 OCTOBRE 2018 à 17 h 00**

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de TOULON, 5 rue Racine, BP 40150, 83041 – TOULON Cedex

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 18 septembre 2018.